



PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève

Mercredi 25 septembre 2024, 19h15
En présentiel à la bibliothèque de l'école

Étaient présents :

Véronique Bouchard	directrice
Karl-Alexandre Jahjah	membre – président
Félix Dugas	membre – vice-président
Ambar De Frutos	membre – service de garde
Chantal Paquet	membre – service de garde
Amélie Légaré	membre - enseignante
Geneviève Carle	membre – enseignante
Julie Bellavance	membre – professionnelle
Gautier Maréchal	membre - parent
Guy Labrecque	membre – parent
Olfa Khemiri	membre - parent
Pierre-Luc Bourret	membre de la communauté - Scouts
Sonia Fontaine	membre de la communauté – MGP
Gabrielle Gaudreau	secrétaire

Était absente :

Laura Maltais-Provençal	membre - parent
Anne-Sophie Giroux	membre – professionnelle

1. OUVERTURE

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Le quorum étant atteint, Madame Bouchard ouvre la séance à 19 h 15 et souhaite la bienvenue aux membres.

1.2. Présentation des membres du CÉ 2024-2025

Madame Bouchard invite les membres à se présenter.

1.3. Adoption de l'ordre du jour

Madame Bouchard procède à la lecture de l'ordre du jour et ajoute le point 4.8. Somme liée à la fête de la rentrée.

CE-016-24-25-001	Sur la proposition de Madame Légaré, l'ordre du jour modifié est adopté. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	---

1.4. Adoption du procès-verbal du 12 juin 2024

Les coquilles ont été corrigées.

CE-016-24-25-002	Sur la proposition de Madame Carle, le procès-verbal du 12 juin 2024 est adopté. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	---

1.5. Suivi au procès-verbal

Madame Bouchard n'a aucun suivi à transmettre.

1.6 Intervention du public

Monsieur Bourret informe que les Scouts ont débuté lors de la semaine précédente, un début d'année positif. Madame Fontaine annonce que les activités de la Maison des grands-parents débuteront à la mi-octobre (ateliers, aide aux devoirs, lecture de contes dans les classes, etc.) Actuellement, 20 élèves du primaire bénéficieront de l'aide aux devoirs. En cours d'année, si d'autres grands-parents bénévoles s'ajoutent, plus d'élèves pourront y participer.

2. FORMATION DU CÉ 2024-2025

2.1. Nomination d'une secrétaire

Madame Bouchard propose Madame Gaudreau à titre de secrétaire.

CE-016-24-25-003	Sur la proposition de Madame Bouchard, Madame Gaudreau est nommée secrétaire. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

2.2. Nomination d'un(e) président(e) d'élection

Madame Bouchard se propose à titre de présidente d'élection.

CE-016-24-25-004	Sur sa proposition, Madame Bouchard est nommée présidente d'élection. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

2.3. Élection à la présidence du CÉ

Madame Bouchard explique le rôle de la présidence du Conseil d'établissement. Madame Khemiri propose Monsieur Jahjah. Monsieur Labrecque seconde.

CE-016-24-25-005	Sur la proposition de Madame Khemiri, Monsieur Jahjah est nommé président du Conseil d'établissement. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

2.4. Élection à la vice-présidence

Madame Khemiri propose Monsieur Dugas. Monsieur Labrecque seconde.

CE-016-24-25-006	Sur la proposition de Madame Khemiri, Monsieur Dugas est nommé vice-président du Conseil d'établissement. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

2.5. Élection du trésorier

Madame Bouchard explique les responsabilités du trésorier. Monsieur Dugas se propose.

CE-016-24-25-007	Sur sa proposition, Monsieur Dugas est nommé trésorier. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

2.6. Nomination des membres de la communauté

Deux sièges sont réservés aux membres de la communauté au sein du Conseil d'établissement. Deux personnes désirent siéger, Monsieur Bourret, représentant les Scouts, et Madame Fontaine, représentant la Maison des grands-parents.

CE-016-24-25-008	Sur la proposition de Madame Carle, Monsieur Bourret et Madame Fontaine sont nommés membres de la communauté. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	---

2.7. Dénonciation d'intérêt direct ou indirect

Madame Bouchard explique qu'en début de mandat, chaque membre doit remplir un formulaire afin de mentionner, selon le cas, tout intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui mettrait en conflit son intérêt personnel et celui de l'établissement.

2.7. Rôles et responsabilités d'un CÉ

Madame Bouchard présente une vidéo explicative résumant les rôles et responsabilités d'un CÉ. Madame Bouchard souhaite que les séances se déroulent dans la collégialité et la collaboration, et qu'elles se terminent à l'heure prévue. Une attention particulière sera portée à l'envoi aux membres des documents pour consultation sept jours avant la réunion.

2.9. Formation obligatoire pour les membres du CÉ

Madame Bouchard explique que tous les membres sont tenus de suivre une formation de sept capsules vidéo disponibles sur le site Internet de l'école.

2.10. Présentation du projet éducatif

Monsieur Jahjah résume le projet éducatif de l'école qui a été renouvelé l'an dernier pour une durée de quatre ans et qui est disponible sur le site Internet de l'école. Madame Bouchard met l'accent sur les valeurs de l'école : respect, collaboration, bienveillance et persévérance.

3. INFORMATION

3.1. Information de la présidence du CÉ et correspondance reçue

Monsieur Jahjah n'a reçu aucune correspondance. Il rappelle l'importance du respect et de la cordialité entre les membres lors des séances, de même que le devoir de représenter les élèves, les parents et les membres du personnel dans leur meilleur intérêt.

3.2. Information de la directrice

Madame Bouchard rappelle l'importance de prendre les décisions en fonction du projet éducatif de l'école et informe les membres de plusieurs points divers. Madame Kim Pagé-Boissonneault est de retour en tant que secrétaire de l'école. L'école compte actuellement 387 élèves. La collaboration est exceptionnelle entre les membres du personnel. Des aides à la classe ont été déployées hebdomadairement 15 heures en maternelle 5 ans et 10 heures en 1^{re} année. Des investigations sont entamées faites en vue de l'aménagement de locaux au sous-sol. Les élèves bénéficieront du programme HORS-PISTE, de l'Université de Sherbrooke, qui vise la prévention des troubles anxieux et autres troubles d'adaptation grâce développement des compétences psychosociales et la promotion du bien-être psychologique. Les parrains du grand défi Pierre Lavoie remettront à l'école la somme de 5524\$ le 7 octobre prochain. Le 18 octobre, l'école participera à la grande marche du défi Pierre Lavoie. Quant à la préoccupation de plusieurs parents face à la qualification des enseignants, Madame Bouchard informe que seulement quelques enseignants spécialistes sont non légalement qualifiés, mais qu'ils sont mentorés.

3.3. Information du personnel

Madame Carle résume les activités spéciales vécues par les élèves depuis la rentrée. Madame Bellavance est reconnaissante des heures supplémentaires déployées aux professionnels de l'école. Madame Paquet est satisfaite, puisque l'équipe du SDG est complète et que les activités parascolaires débiteront sous peu. Madame Paquet informe que le personnel du SDG a reçu une formation sur les troubles du langage donnée par l'orthophoniste de l'école, Madame Amélie Carrier. Le personnel du SDG est désormais à la surveillance des récréations et en aide à la classe, ce qui est positif selon de Madame Paquet. Monsieur Jahjah rapporte que les heures des activités parascolaires sont relativement tard selon plusieurs parents. Madame Paquet rappelle que les heures du parascolaire dépendent de l'utilisation des locaux par les groupes du SDG.

3.4. Information du Comité de parents

Monsieur Jahjah informe que Monsieur Pomerleau est au fait des classes qui sont à pleine capacité et des enjeux de sécurité routière aux alentours de l'école.

4. DÉCISIONS

4.1. Adoption du calendrier des séances 24-25

Madame Bouchard présente le calendrier des rencontres 24-25, puis sonde les membres à savoir si l'heure de début des réunions convient, l'heure habituelle étant 19 h 15. Madame Olfa propose 19 h, appuyée de Monsieur Labrecque.

Madame Paquet s'oppose. À la suite du vote, les résultats sont quatre votes en faveur et cinq votes contre. Madame Paquet propose 18 h 45, appuyée de Madame Carle. À la suite du vote, les résultats sont cinq votes en faveur et quatre votes contre. Madame Légaré propose deux séances virtuelles pendant l'année, appuyée de Monsieur Maréchal. Le choix des séances en virtuel sera envoyé aux membres.

CE-016-24-25-009	Sur la proposition de Madame Paquet, le calendrier des séances 24-25 est adopté tel que modifié. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	---

4.2. Adoption des règles de régie interne du CÉ

Madame Bouchard présente les règles de régie interne du CÉ. Dorénavant, en regard à la Loi 23, la transmission des documents aux membres doit s'effectuer sept jours avant la réunion.

CE-016-24-25-010	Sur la proposition de Monsieur Maréchal, les règles de régie interne du CÉ sont adoptées. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

4.3. Adoption du budget du CÉ

Madame Bouchard présente le budget annuel du CÉ, dont les surplus ne seront pas reconduits. Madame Bouchard invite les membres à faire parvenir à Monsieur Dugas la prévision de leurs dépenses en termes de gardiennage et de kilométrage.

CE-016-24-25-011	Sur la proposition de Monsieur Dugas, le budget du CÉ est adopté. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

4.4. Approbation Caisse scolaire Desjardins

Madame Bouchard n'a pas encore reçu de communication de la part de la Caisse scolaire Desjardins. Elle souligne le partenariat de longue date avec la Caisse et leur implication dans plusieurs projets, notamment le parcours d'hébertisme, la bibliothèque et les travaux réalisés dans la cour d'école cet été.

CE-016-24-25-012	Sur la proposition de Madame Khemiri, le partenariat avec la Caisse scolaire Desjardins est approuvé.
-------------------------	---

	Adopté à l'unanimité.
--	-----------------------

4.5. Approbation contrat pour les photos scolaires

Madame Bouchard annonce qu'Océane Holbrook, avec qui le contrat de photographie scolaire était signé, a vendu sa compagnie. Fotosko a repris le contrat aux honoraires prévus. Madame Bouchard n'a pas encore reçu la proposition de service de Fotosko pour l'année prochaine. Elle sera transmise aux membres dès que possible.

4.6. Approbation des activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières

Madame Bouchard présente les sorties éducatives nécessitant un déplacement à l'extérieur de l'école.

CE-016-24-25-013	Sur la proposition de Monsieur Labrecque, les sorties éducatives sont approuvées. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

4.7. SDG - Frais chargés aux parents

Madame Paquet présente les frais du SDG chargés aux parents pour 2024-2025.

CE-016-24-25-014	Sur la proposition de Monsieur Maréchal, les frais du SDG chargés aux parents sont approuvés. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

4.8. Somme fête de la rentrée

Monsieur Jahjah annonce que la somme de 402\$ a été amassée lors de l'épluchette de maïs organisée par l'OPP le 19 septembre dernier. Tous les membres s'entendent sur le succès de l'activité. Madame Paquet propose que cette somme soit utilisée pour couvrir une partie des coûts des initiations à la natation des groupes de maternelle 5 ans.

CE-016-24-25-015	Sur la proposition de Madame Paquet, la somme amassée lors de l'épluchette de maïs de l'OPP sera utilisée pour les initiations à la natation des maternelles 5 ans. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

5. CONSULTATION ET DISCUSSION

5.1. Stratégie routière

M. Jahjah présente une communication reçue de la Ville de Québec ayant comme objet la consultation des conseils de quartier et des écoles en vue de la stratégie de sécurité routière 2025-2029. La Ville a identifié le partage de la route et la perte des capacités perceptives comme deux nouveaux enjeux à traiter en priorité. M. Jahjah invite les membres à se prononcer par écrit à savoir s'ils sont d'accord ou non, et s'ils ont relevé d'autres enjeux.

Madame Bouchard rappelle qu'elle souhaite être mise au courant des problématiques vécues par les parents, les élèves et les membres du personnel vis-à-vis la sécurité routière autour de l'école.

5.2. Cour d'école

Madame Bouchard annonce que tous les travaux d'envergure de la cour d'école ont été réalisés avec les différents partenaires. Madame Bouchard indique que la phase suivante sera le verdissement de la cour d'école. Un partenariat avec la Ville pourrait être possible. Pour ce qui est des installations, l'équipe a besoin de prendre du recul et profiter des installations existantes avant d'entamer d'autres démarches.

5.3. Activités parascolaires

Madame Paquet informe les membres des activités parascolaires (sciences, sports, période d'études le midi, etc.) Elle ajoute que deux équipes de basket-ball seront formées cette année.

6. FERMETURE

6.1. Date de la prochaine rencontre

La date de la prochaine rencontre est le 30 octobre 2024, à 18 h 45.

6.2. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21 h 32.

CE-016-24-25-000	Sur la proposition de Madame Carle, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est adoptée. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	---



Karl-Alexandre Jahjah, président



Véronique Bouchard, Directrice